

### Structure générale

Un B.U.T est défini par une spécialité et un parcours.  
Les 24 spécialités de B.U.T. sont les 24 spécialités de DUT actuelles ; Les actuelles options de DUT vont disparaître au bénéfice de la création de parcours ;  
Un parcours, dans une spécialité est défini par 4 à 6 compétences finales (par souci d'homogénéité et de lisibilité, privilégier 5 compétences), entendues comme des « savoirs agir complexes » mis en œuvre dans un contexte professionnel et qui mobilisent des ressources acquises au cours du cursus ;  
Chaque compétence finale est déclinée par niveau tout au long du parcours. Chaque niveau se développe sur 2 semestres d'une même année ;  
Chaque spécialité de B.U.T. proposera 1 à 5 parcours.  
Les parcours sont des « spécialisations » progressives qui permettent de viser un champ de compétences particulier au sein d'une spécialité.  
Le choix du parcours se fait à partir de la 2<sup>de</sup> année. Seules 3 spécialités offrent des parcours dès la 1<sup>ère</sup> année : Génie biologique, Information Communication, Carrières Sociales.

### Organisation des enseignements

Le Bachelor Universitaire de Technologie comprend des activités de formation correspondant pour l'étudiant à l'équivalent de 2 000 heures d'enseignement encadré pour les spécialités du secteur d'activités « production », et de 1 800 heures d'enseignement encadré pour les spécialités du secteur d'activités « services ».  
Des activités dirigées sont proposées aux étudiants. Elles correspondent à un total de 600 heures de projets tutorés et de 22 à 26 semaines de stages.  
Les parcours conduisent à la licence professionnelle (au B.U.T.). Ils intègrent enseignements théoriques, enseignements pratiques, mises en situation professionnelle, apprentissage de méthodes et d'outils, périodes de formation en milieu professionnel, notamment stages et projets tutorés individuels ou collectifs.

### Délivrance du diplôme

Le diplôme portant mention du « Bachelor Universitaire de Technologie » et de la spécialité correspondante, est délivré par le président de l'université. Le diplôme est délivré sur la base du contrôle continu. Une validation des connaissances est organisée à la fin de chaque semestre (30 crédits par semestre). Le BUT correspond à 180 crédits européens soit un niveau bac + 3.

Les deux premières années du B.U.T. (les 120 ECTS correspondants) conduisent à la délivrance du DUT, diplôme intermédiaire de niveau de qualification 5. La délivrance du DUT est conditionnée à l'obtention des 120 premiers ECTS de la spécialité de B.U.T. équivalente.

### Le B.U.T Carrières sociales

La spécialité Carrières sociales prépare à des métiers qui se développent en lien avec l'évolution de la société et des problèmes qu'elle rencontre. Ces métiers sont actuellement fortement sollicités dans une conjoncture économique et sociale difficile, où se creusent des inégalités (en matière d'emploi, de logement, d'éducation, de culture, de santé, d'environnement, etc.). Ils s'attachent au développement personnel et collectif, ainsi qu'à la réduction des vulnérabilités culturelles, sociales, environnementales et territoriales. Ils sont mobilisés, de façon territorialisée et inter-partenaire, dans un environnement institutionnel qui donne désormais une place plus grande à des pouvoirs locaux, à un ensemble d'acteurs associatifs et de l'économie sociale, de fondations, d'entreprises. Ils expriment une capacité à établir des relations, à travailler avec des partenaires privés ou des décideurs publics, nationaux et européens, appartenant à des secteurs d'emploi parfois fortement différenciés : le social, l'économique, l'éducatif, le judiciaire, le culturel, la santé, l'environnement, l'urbanisme, le politique... Ils visent à identifier tous les aspects de leur champ d'intervention, à en repérer le fonctionnement, les points d'appui, afin de susciter des participations, des modalités et des stratégies d'intervention en fonction des résultats attendus. Ils sont capables d'encadrer une équipe afin de mener des projets de territoire et de réunir des compétences plurielles pour fédérer des acteurs diversifiés dans la recherche de partenariats et de financements appuyant les démarches des citoyens.

### Le choix du parcours s'effectue en 1<sup>ère</sup> année.

- **Parcours « Animation sociale et socioculturelle »** : couvre les secteurs d'activité en lien avec les domaines d'intervention suivants : l'animation socioculturelle et l'éducation non formelle, proches de la vie associative et des fédérations de l'Education populaire (M.J.C., Centres Sociaux, etc.), l'action sociale (les dispositifs d'intégration et d'insertion dans des lieux spécifiques comme les maisons de retraite, les foyers logement, les centres pour handicapés, ...), l'action culturelle, la médiation, le développement

local, le tourisme, les pratiques de loisir. Le professionnel titulaire du BUT Carrières sociales, option animation sociale et socioculturelle, conçoit, coordonne et gère les projets d'animation d'un service, d'une entreprise, d'une structure, d'un secteur ou d'un territoire dans le secteur associatif, public, semi-public ou relevant des collectivités locales.

- **Parcours « Education spécialisée »** : Ce parcours forme des professionnels qui concourent à l'éducation d'enfants et d'adolescents ou au soutien d'adultes présentant des déficiences physiques, psychiques, des troubles du comportement ou des difficultés d'insertion. L'éducateur spécialisé intervient dans le cadre des politiques partenariales de prévention, de protection et d'insertion. L'éducateur spécialisé travaille auprès d'enfants, adultes, familles et groupes

en difficulté en situation de vulnérabilité ou de handicap auprès desquels il contribue à créer les conditions pour qu'ils soient protégés et accompagnés, considérés dans leurs droits et puissent les faire valoir.

Les lieux d'intervention des éducateurs spécialisés sont :

- l'aide sociale à l'enfance et la protection de l'enfance et de la famille (les Maisons d'Enfants à Caractère Social, les foyers maternels, les clubs de Prévention Spécialisée, les mesures d'Assistance Éducative en Milieu Ouvert qu'elles soient judiciaires, etc.);
- le secteur du handicap avec déficiences (Institut Médico-Educatif, Institut d'Education Motrice, Service d'éducation spéciale et de soins à domicile, Foyers d'Accueil Médicalisé, etc.);
- le secteur de la santé mentale (Services de pédopsychiatrie, Hôpitaux de jour, Centres Médico-Psychologiques, etc.);
- le secteur judiciaire et pénitentiaire (L'accompagnement des détenus en Maison d'Arrêt et à leur sortie, les centres éducatifs renforcés, etc.);
- le secteur de l'action et de l'insertion sociale (Le SAMU social, les Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS), Accompagnement des personnes manifestant des conduites addictives, etc

- **Parcours « Assistance sociale »** : couvre les secteurs d'activités en lien avec les domaines des solidarités, de l'action sociale, de la protection de l'enfance, de l'éducation, de l'insertion économique et sociale. Le

BUT forme les futurs professionnels qui travaillent en partenariat avec des institutions, des associations publiques, ou privées du secteur social, des solidarités et du médico-social et exercent une fonction d'interface entre celles-ci et le public.

Attention : la seule obtention du B.U.T. Carrières Sociales – Parcours « Assistance sociale » ne confère pas le titre d'Assistant de Service Social.

- **Parcours « Coordination et gestion des établissements et services sanitaires et sociaux »** : concerne des métiers en lien avec la gestion, la coordination et l'encadrement d'équipe dans des structures et services sanitaires et sociaux mais également la gestion de projet, le suivi qualité, les parcours de santé-social. Cela concerne donc des services à domicile, des SSIAD, des SAAD, SPASAD, résidences autonomie, CCAS et EHPA(D).

- **Parcours « Villes et territoires durables »** : couvre les secteurs d'activité en lien avec les domaines d'intervention suivants : politique de la ville et cohésion sociale ; logement et habitat ; urbanisme et aménagement urbain ; mobilité, déplacements, transports urbains ; environnement, énergie, climat, gestion de proximité des déchets ; développement économique local ; organisation et animation de projets culturels ; architecture paysage.

Le BUT VTD forme des professionnels polyvalents capables de relever des défis importants : changement climatique, érosion de la biodiversité, fractures sociales, ségrégation spatiale...

Ils se saisissent d'enjeux qui y sont liés et les articulent au regard de la complexité des territoires urbains.

Chargés de créer des liens entre la conception de projet et sa mise en œuvre, ces professionnels tiendront un rôle essentiel d'organisation, de coordination et d'animation d'initiatives locales, à la jonction de multiples acteurs et enjeux sociaux, environnementaux, économiques et politiques.

En 1<sup>ère</sup> année les étudiants vont suivre des enseignements communs centrés autour de :

- Décrypter les enjeux de la société
- Construire des dynamiques partenariales

En 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année, les étudiants poursuivent l'étude des matières composant le socle commun.

- **Parcours « Animation sociale et socioculturelle »** : Identifier et analyser le contexte d'intervention (ressources et contraintes) ; Construire une réponse aux besoins et aux demandes sur un mode participatif

; Concevoir, coordonner et favoriser ou mettre en œuvre des projets d'animation ; Valoriser les acteurs et les actions mises en œuvre ; Evaluer les actions menées.

- **Parcours « Education spécialisée »** : établir un diagnostic éducatif des personnes suivies, assurer un accompagnement éducatif de la personne et du groupe, concevoir et conduire une action socio-éducative au sein d'une équipe, construire un cadre d'analyse et une expertise des pratiques éducatives et sociales.
- **Parcours « Assistance sociale »** : Mobiliser un réseau d'acteurs et développer des communautés d'action ; Contribuer à l'articulation des actions menées par les partenaires pour faciliter ; Favoriser l'accès de tous aux droits et développer les solidarités ; Participer à la réalisation d'un diagnostic de structure ; Mettre en œuvre un accompagnement social individualisé au sein d'un service social ; Mettre en œuvre un projet collectif à l'échelle d'une institution et/ou à l'échelle d'un territoire ; Conduire des entretiens professionnels individuels et collectifs Rédiger une synthèse de situations ; Partager des documents et des informations au sein des espaces collaboratifs et des plates formes numériques.
- **Parcours « Coordination et gestion des établissements et services sanitaires et sociaux »** : conduire un projet pour des établissements sanitaires et sociaux, assurer l'encadrement et la coordination, construire des accompagnements adaptés.
- Parcours « Villes et territoires durables »** : Concevoir des interventions adaptées aux enjeux de la société ; Construire des dynamiques partenariales ; Élaborer des diagnostics de territoires ; Communiquer avec les acteurs territoriaux ; Conduire des projets pour des territoires en transition

### Profil des candidats

La formation s'adresse aux étudiants titulaires d'un diplôme de niveau Bac et plus particulièrement aux titulaires de :

- Bacs généraux
- Bacs technologiques

### Compétences

La formation est organisée en blocs de compétences. Des blocs de compétences sont communs à tous les parcours et correspondent à l'acquisition des

connaissances et des savoirs faire liés aux carrières sociales et des blocs spécifiques à chaque parcours.

#### Compétences communes :

- Concevoir des interventions adaptées aux enjeux de la société
- Identifier une thématique sociale et repérer des acteurs
- Analyse des enjeux de la société.
- Instauration d'une relation propice au travail éducatif

#### Compétences spécifiques :

- **Parcours « Animation sociale et socioculturelle »**
  - Renforcer les capacités d'action individuelles et collectives des publics
  - Mettre en œuvre des démarches éducatives et des techniques d'animation dans une démarche de projet
  - Contribuer au développement du champ professionnel de l'animation
- **Parcours « Education spécialisée »**
  - Adaptation de l'accompagnement aux problématiques et spécificités des publics
  - Piloter un projet éducatif
  - Travail en équipe
  - Instauration d'une relation propice au travail éducatif
  - Adaptation de l'accompagnement aux problématiques et spécificités des publics
- **Parcours « Assistance sociale »**
  - Connaissance et mise en œuvre des méthodologies d'intervention en travail social
  - Appliquer les principes généraux de la communication professionnelle
- **Parcours « Coordination et gestion des établissements et services sanitaires et sociaux »**
  - Identifier une thématique sociale et repérer des acteurs
  - Conduite de projet pour des établissements et services sanitaires et sociaux
  - Construire des accompagnements adaptés
  - Assurer l'encadrement et la coordination
- **Parcours « Villes et territoires durables »**
  - Élaborer des diagnostics de territoires
  - Communiquer avec les publics et les acteurs territoriaux
  - Conduire des projets pour des territoires en transition

#### Compétences générales

- Avoir une maîtrise du français permettant de communiquer à l'écrit et à l'oral de façon adaptée, de comprendre, analyser et rédiger un document,

- Entretenir sa culture générale et montrer de l'intérêt pour les questions d'actualité et de société,
- S'intéresser au champ professionnel visé,
- Avoir la volonté de s'engager,
- Avoir une ouverture sur les langues et cultures étrangères,
- Savoir mobiliser ses connaissances et développer un sens critique,
- Être capable de travailler en équipe.

**Compétences techniques et scientifiques**

- Connaître la spécificité du parcours du B.U.T. visé,
- Savoir utiliser ses connaissances théoriques pour répondre à une problématique concrète,
- Savoir élaborer un raisonnement argumenté et structuré,
- Être capable d'évoluer dans un environnement numérique et détenir des connaissances de base en bureautique,
- S'organiser dans son travail de manière autonome.

**Qualités humaines**

- Avoir une première réflexion sur son projet professionnel,
- Avoir le sens de l'initiative, de l'écoute et de la créativité,
- Avoir l'esprit d'équipe et savoir s'intégrer dans les travaux de groupe.
- Être attentif et rigoureux,
- Faire preuve de motivation pour s'impliquer dans sa formation,
- Se fixer des objectifs et se donner les moyens de les atteindre.

**Stage**

Les étudiants accomplissent pendant leur formation 8 à 12 semaines de stage sur les 4 premiers semestres, puis 12 à 16 semaines sur la dernière année (dans la limite 22 à 26 semaines pour l'ensemble du B.U.T.). Chaque stage donne lieu à la rédaction d'un rapport qui doit être présenté lors d'une soutenance. Il permet de mettre en pratique les acquis de la formation, de s'intégrer dans une entreprise. Les stages peuvent être effectués à l'étranger.

L'encadrement des stages est assuré par les membres de l'équipe pédagogique en coordination avec l'organisme d'accueil. Cet encadrement recouvre en particulier la validation des missions, le suivi régulier du stagiaire et son évaluation.

**Débouchés professionnels**

- **Parcours « Animation sociale et socioculturelle »** : animateur dans les milieux urbains ou ruraux, maisons des jeunes, foyers socio-éducatifs, centres sociaux, centres culturels, services enfance jeunesse, collectivités territoriales, associations, associations agréées éducation populaire, EPHAD...
- **Parcours « Education spécialisée »** : intervenants socio-éducatifs, encadrants socio-éducatifs, chef de projets en intervention sociale.
- **Parcours « Assistance sociale »** : assistant(e) social(e), chargé(e) d'intervention sociale, conseiller(ère) social(e), intervenant(e) d'action sociale.
- **Parcours « Coordination et gestion des établissements et services sanitaires et sociaux »** : coordinateur, responsable de service, chargé de développement, assistant d'agence, chargé de clientèle, responsable qualité, chargé de recrutement, responsable de secteur.
- **Parcours « Villes et territoires durables »** métiers du développement territorial : agent de développement local, animateur de développement territorial, conseiller-ère en développement local, chargé de développement social, chargé de projet en aménagement de territoire, chargé de projet politique de la ville ...

**Poursuite d'études**

Les étudiants seront diplômés d'un Bac+3 avec 180 ECTS (Crédits Européens). Le B.U.T. Carrières Sociales permet une poursuite d'études riche et variée.

- **Parcours « Animation sociale et socioculturelle »** : Licence professionnelle Intervention sociale, Licence Sciences de l'éducation, Masters du champ de l'action sociale, éducative, culturelle.
- **Parcours « Education spécialisée »** : Licence générale (psychologie, sociologie, sciences de l'éducation) ou masters en sciences humaines et sociales.
- **Parcours « Assistance sociale »** : Licence professionnelle d'intervention sociale, L3 sociologie et sciences de l'éducation, Diplôme d'État d'Assistant de service social (DEASS)
- **Parcours « Coordination et gestion des établissements et services sanitaires et sociaux »** : Licence professionnelle Intervention sociale, Licence Administration économique et sociale, Licence Sociologie.
- **Parcours « Villes et territoires durables »** : master en géographie, urbanisme, aménagement du territoire (dispensés dans les écoles ou instituts d'urbanisme, dans les UFR ...) voire en sociologie. Possibilité

d'intégrer, après les 2 premières années de BUT CS parcours VTD, une licence professionnelle notamment en intervention sociale (développement social, médiation, accompagnement de publics spécifiques ...) voire la 3ème année d'un autre parcours du BUT CS (sous réserve de validation d'acquis par la commission de recrutement)

### Etablissements

#### • Parcours « Assistance sociale »

- ✓ I.U.T Angers-Cholet (site de Cholet)
- ✓ I.U.T Bobigny
- ✓ I.U.T Grenoble 2
- ✓ I.U.T du Havre (site de Caucriauville)
- ✓ I.U.T La Réunion
- ✓ I.U.T Paris (Rives de Seine)

#### • Parcours « Animation sociale et socioculturelle » :

- ✓ I.U.T Figeac
- Et aussi :
- ✓ I.U.T Angers-Cholet (site de Cholet)
  - ✓ I.U.T Bobigny
  - ✓ I.U.T Bordeaux (site de Périgueux)
  - ✓ I.U.T Bordeaux Montaigne
  - ✓ I.U.T Grenoble 2
  - ✓ I.U.T Kourou (site de Cayenne)
  - ✓ I.U.T Lille (site de Tourcoing)
  - ✓ I.U.T du Limousin (site de Guéret)
  - ✓ I.U.T Le Havre (site Caucriville)
  - ✓ I.U.T Nice Cote d'Azur (Site de Menton)
  - ✓ I.U.T Nord Franche-Comté (site Belfort)
  - ✓ I.U.T Paris (site Rives de Seine)
  - ✓ I.U.T Reims-Châlons-Charleville(site de Châlons)
  - ✓ I.U.T Rennes (site Poincaré)
  - ✓ I.U.T Sénart-Fontainebleau
  - ✓ I.U.T Tours

#### • Parcours « Education spécialisée » :

- ✓ I.U.T de Figeac
- Et aussi :
- ✓ I.U.T d'Evreux
  - ✓ I.U.T Grenoble 2
  - ✓ I.U.T La Réunion
  - ✓ I.U.T Lille (site de Tourcoing)
  - ✓ I.U.T Nice Cote d'Azur (Site de Menton)

#### • Parcours « Coordination et gestion des établissements et services sanitaires et sociaux » :

- ✓ I.U.T Blagnac
- Et aussi :
- ✓ I.U.T d'Annecy
  - ✓ I.U.T Grand Ouest Normandie (Pôle Alençon)
  - ✓ I.U.T Nord Franche-Comté (site de Belfort)
  - ✓ I.U.T Paris (Rives de Seine)

#### • Parcours « Villes et territoires durables »

- ✓ I.U.T Aix-Marseille (site Aix en Provence)
- ✓ I.U.T Bobigny
- ✓ I.U.T Bordeaux (site de Périgueux)
- ✓ I.U.T Bordeaux – Montaigne
- ✓ I.U.T Bourges
- ✓ I.U.T Grand Ouest Normandie (site d'Alençon)
- ✓ I.U.T Lille (site de Tourcoing)
- ✓ I.U.T Nord Franche-Comté (site de Belfort)
- ✓ I.U.T Reims-Châlons-Charleville(site de Châlons)
- ✓ I.U.T Sénart-Fontainebleau

**Les C.I.O e Occitanie**

**N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).**

**Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Montpellier**

Alès  
04 49 05 80 81 - [ce.0300061d@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0300061d@ac-montpellier.fr)

Bagnols sur Cèze  
04 49 05 80 85- [ce.0300992r@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0300992r@ac-montpellier.fr)

Béziers  
04 67 62 45 04 - [ce.0340097w@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0340097w@ac-montpellier.fr)

Carcassonne  
04 34 42 91 90 - [ce.0110035d@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0110035d@ac-montpellier.fr)

Castelnaudary  
04 34 42 91 88 - [ce.0110843g@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0110843g@ac-montpellier.fr)

Céret  
04 68 87 02 07 - [ce.0660575s@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0660575s@ac-montpellier.fr)

Lunel  
04 48 18 55 30 - [ce.0341426r@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0341426r@ac-montpellier.fr)

Mende  
04 30 43 51 95 - [ce.0480020l@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0480020l@ac-montpellier.fr)

Montpellier Celleneuve  
04 48 18 55 60 - [ce.0341619a@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0341619a@ac-montpellier.fr)

Montpellier Esplanade  
04 48 18 55 10 - [ce.0341482b@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0341482b@ac-montpellier.fr)

Narbonne  
04 68 32 61 75 - [ce.0110036e@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0110036e@ac-montpellier.fr)

Nîmes  
04 49 05 80 80 - [ce.0301328f@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0301328f@ac-montpellier.fr)

Perpignan  
04 11 64 23 66- [ce.0660667s@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0660667s@ac-montpellier.fr)

Pézenas  
04 48 18 55 75 - [ce.0341033n@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0341033n@ac-montpellier.fr)

Prades  
04 11 64 23 55 - [ce.0660463v@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0660463v@ac-montpellier.fr)

Sète  
04 67 67 31 00 - [ce.0340098x@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0340098x@ac-montpellier.fr)

**Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Toulouse**

CIO Albi  
Tél. 05 67 76 57 74 - [cio.albi@ac-toulouse.fr](mailto:cio.albi@ac-toulouse.fr)

CIO Auch  
05 62 05 65 20 - [cio.auch@ac-toulouse.fr](mailto:cio.auch@ac-toulouse.fr)

CIO Cahors  
Tél. 05.65.30.19.05 - [cio.figeac@ac-toulouse.fr](mailto:cio.figeac@ac-toulouse.fr)

CIO Castelsarrasin  
05 36 25 74 99 - [cio.castelsarrasin@ac-toulouse.fr](mailto:cio.castelsarrasin@ac-toulouse.fr)

CIO Castres  
Tél. 05 67 76 57 90 - [cio.castres@ac-toulouse.fr](mailto:cio.castres@ac-toulouse.fr)

CIO Condom  
05 67 76 51 82 - [cio.condom@ac-toulouse.fr](mailto:cio.condom@ac-toulouse.fr)

CIO Decazeville  
05 65 43 17 88 - [cio.decazeville@ac-toulouse.fr](mailto:cio.decazeville@ac-toulouse.fr)

CIO Figeac  
05 67 76 55 66 - [cio.figeac@ac-toulouse.fr](mailto:cio.figeac@ac-toulouse.fr)

CIO Foix  
05 67 76 52 94 - [cio.foix@ac-toulouse.fr](mailto:cio.foix@ac-toulouse.fr)

CIO Lourdes  
05 67 76 56 43 - [cio.lourdes@ac-toulouse.fr](mailto:cio.lourdes@ac-toulouse.fr)

CIO Millau  
05 65 60 98 20 - [cio.millau@ac-toulouse.fr](mailto:cio.millau@ac-toulouse.fr)

CIO Montauban  
05 63 66 12 66 - [cio.montauban@ac-toulouse.fr](mailto:cio.montauban@ac-toulouse.fr)

CIO Muret  
05 67 52 40 72 - [cio.muret@ac-toulouse.fr](mailto:cio.muret@ac-toulouse.fr)

CIO Pamiers  
05 67 76 53 02 - [cio.foix@ac-toulouse.fr](mailto:cio.foix@ac-toulouse.fr)

CIO Rodez  
05 67 76 54 46 - [cio.rodez@ac-toulouse.fr](mailto:cio.rodez@ac-toulouse.fr)

CIO Saint-Gaudens  
05 67 52 41 41 - [cio.stgaudens@ac-toulouse.fr](mailto:cio.stgaudens@ac-toulouse.fr)

CIO Tarbes  
05 67 76 56 33 - [cio.tarbes@ac-toulouse.fr](mailto:cio.tarbes@ac-toulouse.fr)

CIO Toulouse Centre  
05.67.76.51.84 - [cio.tlsecentre@ac-toulouse.fr](mailto:cio.tlsecentre@ac-toulouse.fr)

CIO Toulouse Mirail  
05.67.52.41.63 - [cio.tlsemirail@ac-toulouse.fr](mailto:cio.tlsemirail@ac-toulouse.fr)

CIO Toulouse Nord  
05 67 52 41 80 - [cio.tlsenord@ac-toulouse.fr](mailto:cio.tlsenord@ac-toulouse.fr)

CIO Toulouse Rangueil  
05 67 52 41 55 - [cio.tlserangueil@ac-toulouse.fr](mailto:cio.tlserangueil@ac-toulouse.fr)